

Manière de conserver les oiseaux morts avec un air de vie¹

Par Monsieur de Réaumur

===

6^e mémoire.

[1753]²

« *Mémoire relu et en état d'être transcrit* »

Qui apprend à empailler les oiseaux, à les dresser et à dresser ceux qui ont été desséchés par quelqu'une des manières enseignées dans les deux mémoires précédents.

Ce qu'on appelle empailler un oiseau c'est le dépouiller de sa peau à laquelle les seules parties qu'on laisse attachées sont les ailes, les jambes avec les pattes, la tête et le bec, et de faire reprendre ensuite à cette peau sa première forme. Il redevient vivant à nos yeux, dès que son vrai extérieur leur est présenté. Cette manière de conserver les oiseaux a apparemment été essayée d'abord sur de très gros. On se sera servi de paille pour remplir la peau et lui redonner son renflement et sa rondeur ; le nom d'empailler en est resté à toutes les préparations semblables faites sur des oiseaux plus petits, quoique des matières moins grossières aient été employées dans la suite à rembourrer leur peau. Nous [nous] servirons pourtant dans la suite assez indifféremment du nom d'empailler et de celui de rembourrer pour exprimer cette opération.

Cette manière de préparer les oiseaux est celle dont on a fait le plus d'usage jusqu'ici pour jouir encore quelque temps, du plaisir de voir ceux qu'on avait perdu avec regret. On songe à faire empailler après leur mort une poule et un coq qui avaient été l'ornement d'une basse-cour, un beau perroquet ou au moins, bien aimé, enfin d'autres oiseaux chéris ou d'un plumage rare. C'est une espèce de petit art qui dans chaque grande ville a assez ordinairement quelqu'un qui se donne pour le savoir ; mais ce n'est que depuis quelques années qu'il a été exercé par des hommes qui ont fait voir à quel degré de perfection il pouvait être porté. Le goût pour l'histoire naturelle devenu plus étendu et plus vif les a engagés à s'y rendre habiles. Quelques-uns ont espéré que des oiseaux empaillés seraient l'objet d'un commerce qui leur paierait bien le temps qu'ils auraient employé à les préparer. Un marchand gantier ou fourreur de Berne nommé Koenig est le premier que je sache qui ait imaginé de faire ce commerce d'oiseaux ; il envoyait aux curieux des productions de la nature, des [f°2] listes de ceux qu'il avait dressés, où ils étaient mis chacun à un prix qui n'était pas capable de rebuter ceux qui devaient aimer à en faire l'acquisition. M. Altmann, célèbre professeur dans la même ville m'a fait le

¹ Dans ses manuscrits, Réaumur n'indique pas le titre qu'il compte attribuer à cet ensemble de mémoires. Nous avons repris cette expression du 7^e dossier, f°3.

² Au folio 8 : référence à l'article de M. Hérisant qui va paraître dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* pour l'année 1753. Ce qui permet de situer l'écriture de ce texte en 1753. Le mémoire existe bien : Recherches sur les organes de la voix des quadrupèdes et de celle des oiseaux Par M. Hérisant p.279 à 295

plaisir de m'en procurer quelques-uns de ceux qui manquaient à mes suites, qu'il avait acheté de M. Koenig à un prix que je trouvais modique. Ils étaient d'ailleurs bien préparés. J'en ai eu et je les ai encore de ceux-ci de très grands : un grand duc, un grand aigle, quelques oiseaux aquatiques de taille médiocre. Ce commerce n'ayant pas répondu apparemment à ce qu'avait attendu celui qui l'avait imaginé, son ardeur à multiplier les sortes de préparations fût ralentie, et il avait, je crois, cessé de s'en occuper quelque temps avant sa mort arrivée il y a trois ou quatre ans³.

Ce M. Koenig vivait encore lorsqu'un particulier, qui, à ce qu'on m'a dit, avait pris des leçons de lui, et c'était en prendre d'un bon maître, songea à établir le même commerce à Strasbourg, où je crois qu'il le continue encore, mais sans que le débit soit aussi considérable qu'il l'avait espéré. J'ai eu quelques petits oiseaux de sa façon qui ne laissent rien à désirer. On en a fait venir en beaucoup plus grand nombre par le cabinet du jardin du Roi, qui y ont fait la base d'une collection qu'on s'y propose d'étendre dans le programme qui a annoncé la description de ce cabinet.⁴ On a dit que les oiseaux seraient renvoyés à la fin de l'ouvrage parce qu'on n'en avait pas encore une collection assez complète. Il y avait effectivement bien loin d'une centaine d'individus qu'on pouvait y posséder à une collection complète. On n'a pas continué à l'augmenter en en tirant du marchand de Strasbourg⁵. Le sort qu'ont eu les premiers qu'il a fourni aura dégoûté apparemment de lui en demandant de nouveaux qui comme les premiers n'auraient pas manqué de devenir la pâture des insectes. Au reste la conservation des oiseaux préparés n'est pas du fait de celui qui les prépare, dont l'objet est seulement de les faire paraître comme s'ils étaient vivants, mais le commerce de ceux qui les dressent eut autrement tourné, si les curieux mieux instruits des moyens de les défendre contre les insectes, n'eussent pas cru devoir cesser d'en acquérir pour n'avoir pas le déplaisir certain de les voir détruits sous leurs yeux.

C'a été pour eux-mêmes, ou nullement au moins dans la vue d'un commerce lucratif, que des savants et des amateurs des oiseaux se sont occupés [d'] en empailler. Feu M. Frisch de Berlin⁶ à qui nous devons de bons ouvrages sur les insectes et sur les oiseaux était parvenu à sa mort à se faire un cabinet de ceux-ci où il en avait rassemblé [voir note⁷]. Il savait très bien faire reprendre à la peau le véritable air de l'oiseau à qui elle avait été enlevée. Il s'en est occupé pendant bien des années, [f^o3 et corrections sur f^o2 verso] il croyait y mieux réussir qu'on ne fait ordinairement au moyen d'une pratique qui lui était particulière. M. le Baron de Vernesobre fils, qui a acquis la collection dont nous venons de parler, du fils de M. Frisch, et qui a appris de lui la manière dont son père opérait, s'est plu à en faire usage, et n'a pas hésité à me l'apprendre aussitôt que je lui ai eu marqué que [je] désirai d'en être instruit. Il a eu la politesse de m'envoyer deux petits oiseaux qu'il avait parfaitement préparés selon cette méthode. Je ne puis taire aussi que je lui suis redevable de divers oiseaux qui me manquaient qu'il m'a envoyés dans l'esprit de vin.

³ Une correction consistant à remplacer « deux ou trois ans » par « trois ou quatre ans » fait supposer que l'ensemble des corrections qui semblent résulter d'une même relecture a été effectué un an après la première rédaction.

⁴ Le Mercure d'octobre 1748 contient ce prospectus p.157. Les oiseaux prévus au volume 9, Vol 1 à 3 en 1749

⁵ Texte à rapprocher de ce qu'écrivait Réaumur à Séguier le 25 mai 1749 : « Il est vrai, Monsieur, qu'on imprime une description du cabinet du jardin du roi, et même beaucoup plus, car, par le programme qui a été mis dans les journaux et que je ne trouve pas pour vous l'envoyer, on annonce une histoire naturelle générale. [...]Le cabinet du jardin du roi n'est pas riche en insectes, en mines, en oiseaux ; le fonds par rapport à ceux-ci consistait en soixante ou quatre-vingts qu'ils avaient fait préparer à Strasbourg et qui ont été mangés en grande partie l'année dernière, par les vers, parce qu'on n'a pas su les conserver »

⁶ Johann Leonhard Frisch (1666 - 22.03.1743)

⁷ Ici le chiffre 2 suivi d'un large blanc. Une lettre de Réaumur à Séguier du 6 novembre 1744 cite le chiffre de 217.

Deux eiders qui m'ont été envoyés de Norvège par M. le doyen de [?⁸] qui est sensible aux merveilles de la nature et qui sait bien les observer, m'ont fait voir que l'art d'empailler les oiseaux n'était pas inconnu dans ce royaume, que ce savant y était très exercé. Il avait fait présent d'une curieuse suite des oiseaux aquatiques de ce pays froid à M. le comte de Plélo⁹ peu de temps avant cette malheureuse expédition qui l'aurait comblé de gloire si le succès eut répondu au courage qu'il y fit voir, et s'il n'y eut pas perdu si tôt la vie.

Un chartreux de la chartreuse voisine de Nancy s'est su choisir un amusement très convenable à son état en travaillant à empailler des oiseaux et d'autres animaux, il a depuis plusieurs années la réputation très méritée d'y bien réussir.

Mes cabinets ont formé successivement trois grands maîtres dans cet art M. Herissan [Hérissant] de l'Académie des Sciences, M. L'abbé Menon qu'une mort prématurée m'a enlevé, et aux sciences qui n'auront pu lui manquer de lui devoir beaucoup, et enfin M. Brisson qui lui a succédé. Celui-ci a dû ses premières leçons dont il a su bien profiter, à M. l'abbé Aubri¹⁰ vicaire de St Eustache qui travaille avec tant d'adresse et de patience à préparer les oiseaux et tire souvent un bon parti de ceux dont tout autre que lui désespérerait de pouvoir faire quelque chose. Il s'en occupe dans les heures où son ministère lui permet de prendre du délassement. Ne voulant pas laisser ignorer ceux qui excellent dans ce petit art et qui lui font honneur, nous devons dire que M. le président de Banville aime à s'en amuser pendant les jours que le palais lui permet de passer à la campagne, et que les oiseaux qu'il rembourre ne le cèdent en rien à ceux qui sortent des mains qui y sont les plus exercées.

Pour l'honneur de ce petit art, nous [ne] devons pas laisser ignorer qu'une demoiselle d'Orléans s'en occupe avec succès, Mlle [laissé en blanc] s'y est fait depuis un an un petit cabinet de ceux que les environs de cette ville lui ont fournis.

Aucun de ceux qui ont le mieux su ce petit art ne s'est donné la peine d'en donner au public une description d'après laquelle on puisse mettre la main à l'œuvre ; il a suffi aux uns de s'en amuser, et d'autres ont cru en [f°4] en faire mystère, soit par une raison de mauvaise petite gloire, soit par une raison d'intérêt pardonnable à ceux qui s'y sont livrés par une nécessité pareille à celle qui nous donne des œuvres dans tous les arts mécaniques. Les procédés qu'il exige sont cependant si simples qu'avec un peu de patience on pourrait se promettre de réussir à empailler assez bien l'oiseau pour lequel on ferait sa première tentative. L'exercice mettra à la vérité en état de mieux faire, et fera acquérir la facilité d'exécuter vite ce qu'on avait fait lentement. Le premier objet est de tirer le corps de l'oiseau hors de sa peau sans faire à celle-ci que l'ouverture nécessaire pour le laisser sortir, sans faire à cette peau aucune déchirure, et sans lui arracher de ses plumes et sans les salir. Le second objet est de faire reprendre à cette peau en la rembourrant la forme qu'elle avait lorsqu'elle recouvrait les différentes parties de dessus lesquelles elle a été enlevée. Enfin le troisième objet est de camper cet oiseau dans une des attitudes qu'il avait lorsqu'il était vivant. Ce sont là les trois parties de notre petit art.

Pour parvenir à détacher la peau des différentes parties auxquelles elle tient par des liens sans nombre, il faut commencer par lui faire une très longue fente. Cette fente pourrait être faite du côté du ventre mais elle est beaucoup plus convenablement placée sur le côté opposé. Le premier coup de l'instrument tranchant par lequel on entaillera la peau doit être donné vis-à-vis l'origine du col, l'entaille sera ensuite prolongée tout du long de l'épine du dos, et poussée jusqu'au croupion. Tout instrument dont le taillant est vif et terminé par une pointe peut être employé à cette première opération et à celles qu'on fera ensuite. On pourrait se servir de couteaux qui coupent très bien comme les coutelas, ou tranchelards de cuisine, d'un canif, mais des instruments employés pour les

⁸ Illisible, ressemble à Spitsberg. Il s'agit de Charles de Geer, voir le 4^e mémoire.

⁹ Louis Robert Hyppolite de Bréhan, comte de Plélo (1699 – 1734) Ambassadeur de France au Danemark

¹⁰ L'abbé Jean-Thomas Aubry, vicaire de St Eustache puis curé de St Louis en l'isle à partir de 1758. Mort en 1785.

dissections, des scalpels de différentes formes, doivent être choisis par préférence, et ce ne sera que quand ceux-ci manqueront, qu'on aura recours aux autres.

Lorsqu'on se prépare à commencer la fente, et lorsqu'on songe à la prolonger, avec les doigts on range les plumes à droite et à gauche de l'endroit qu'on va entailler ; le souffle de la bouche est aussi employé utilement pour le mettre à découvert. On coupe successivement des portions de la peau disposée sur une même ligne droite jusqu'à ce qu'on soit parvenu au croupion [f°5]

Après que la suite des incisions longitudinales a été faite, pour empêcher que ce qui pourrait suinter de sang ou de lymphé d'une si longue plaie ne salisse les plumes et même les doigts de celui qui opère, il la poudre d'un bout à l'autre avec un sable très fin. Il y a un cas où l'on préfère la farine au sable, celui où l'oiseau qu'on entreprend de dépouiller est gros et bon à manger, et où on aurait regret d'abandonner le corps aux animaux voraces. Un cuisinier peut encore tirer bon parti de celui d'un faisán, d'un coq de bruyère, d'une outarde, etc., auquel on a ôté sa peau. Mais si on n'a pas cette économie en vue, le sable est préférable à la farine parce que mouillé il ne fait pas comme celle-là une pâte.

Le disséqueur revient ensuite avec le scalpel à l'origine de la fente ; là il donne quelques coups de l'instrument aux fibres d'un des cotés. La petite portion de peau qui a ainsi été détachée offre prise à deux doigts de la main gauche, au pouce et à l'index, qui tenant son bord saisi, en le tendant et le tirillant, procurent plus de facilité à bien diriger les coups de scalpel que la main droite va continuer de donner. A mesure que des fibres sont coupées, une plus grande partie de la peau se trouve détachée. Dès que cette portion est devenue un peu considérable, on jette du sable tant sur les chairs mises à découvert que sur la surface intérieure de la peau qui vient d'être détachée dans la même intention dans laquelle on en avait jeté la première fois ; opération qu'on répète à mesure que de nouvelles portions de la peau enlevée le demandent. Le coté sur lequel on a commencé à travailler est celui dont l'on continue de détacher la peau jusqu'à ce qu'on l'ait séparée de toute la moitié du dos et de ses environs.

La résistance qu'on a vaincu n'est pas partout la même ; les attaches ne sont pas partout en nombre égal et également fortes. Il y a des endroits où il semble qu'on soit obligé de couper en pleine chair et d'autres où les fibres qui servent de lien tiennent si peu et sont si fines qu'on les brise en tendant à élever doucement et à renverser la peau ; en d'autres endroits elles sont aisément brisées par le manche de l'instrument poussé comme un coin entre la peau enlevée et le corps. Des portions assez considérables sont séparées avant qu'on soit obligé de revenir faire agir le scalpel.

C'est surtout tout du long de l'épine du dos et dans les endroits qui en sont voisins que les adhérences sont plus grandes, et que l'ouvrage se fait par conséquent plus lentement. Le travail demande encore plus d'attention qu'ailleurs près de la base du gros os de l'aile. La peau fait là divers replis dans lesquels il faut suivre et couper les fibres qui la retiennent.

Quand la peau a été ainsi peu à peu enlevée d'un coté, tout du long du dos jusqu'au croupion et près du ventre, il reste à faire de l'autre coté une besogne précisément semblable à celle qui vient d'être finie. La peau est donc ainsi détachée en-dessus des deux cotés. [f°6] Lorsque cela est fait, avant que de songer à la détacher de dessus le ventre, on fait quelques sections considérables qui donnent une grande facilité pour achever ce qu'il reste à faire. Les deux ailes sont des dépendances de l'intérieur de l'oiseau, elles doivent demeurer attachées à la peau. Les ailes proprement dites, les deux parties semblables qui battent l'air si efficacement, l'oiseau qu'on sert sur nos tables et à qui elles ont été ôtées, a deux parties très charnues que nous nommons encore des ailes et dont l'usage est de faire mouvoir les véritables ailes. Les ailes motrices des autres, qu'il me soit permis de leur donner ce nom, ont un gros os très connu, et dont on commence par chercher la jonction lorsqu'on veut lever une de ces ailes. On doit laisser cet os [relié] aux véritables ailes pour réussir à bien empailler la peau. On le décharne vers la base, on en coupe ensuite les attaches, et il reste [uni] à la véritable aile avec laquelle il est articulé. Les sections qui ont séparé les deux os étant faites, on en fait deux autres dont chacune

détache cette partie que nous connaissons sous le nom du gros de la cuisse, de celle qui est assez communément appelée le pilon. Les deux pilons sont encore du partage de la peau.

Enfin on coupe le col à son origine, ou entre sa première et sa seconde vertèbre. Après que l'oiseau a été ainsi mutilé, on peut travailler commodément à faire sortir son corps de la peau, et le moment où l'on s'en doit occuper est arrivé. On renverse la partie de la peau qui recouvre le bout antérieur du tronc, comme on renverserait un bas pour mettre un genou à découvert ; si on est arrêté par des fibres on les coupe. Plusieurs sont brisées par la petite force qu'on emploie pour retourner la peau et la ramener en embas. Il s'en faut bien que celles qui y sont attachées du côté du ventre ne soient aussi fortes que celles qui l'assujettissent du côté du dos. Le dépouillement du tronc n'est plus qu'un jeu, on parvient en très peu de temps à le tirer entièrement de la peau.

La patience qu'il faut avoir pour parvenir à détacher la peau au moins dans les endroits les plus adhérents est semblable à celle que les dissections exigent d'un anatomiste, et est soutenue et récompensée par les objets qu'on force à se présenter. [f°7] La peau montre pour ainsi dire les moules de tous les bouts des plumes, ce qui la fait paraître singulièrement sculptée. Elle apprend que c'est elle qui est chargée de fournir immédiatement à l'accroissement des plumes par lesquelles sont remplacées celles qui tombent en si grand nombre pendant la mue, et celles que d'autres causes font tomber journellement. [Elle apprend] qu'aucune ne perçant la peau elles ne sauraient tirer du suc nourricier de plus loin. Lorsqu'on voit que la peau est attachée bien plus fortement contre certaines parties du corps que contre d'autres, on juge qu'il y en a de bonnes raisons et on les cherche. Tous les oiseaux nous invitent pendant l'opération à admirer avec quel art ces adhérences sont faites. Mais il y en a quelques-uns qui nous offrent sur cela des particularités plus propres à nous frapper, et qui n'auraient pas été vues si on n'eut pas songé à rembourrer les oiseaux. J'espère qu'on ne désapprouvera pas que je m'arrête à en donner quelques exemples propres à engager à faire ces sortes de dissections avec des yeux de physicien.

Un oiseau presque aussi grand qu'une oie ordinaire, qui, quoiqu'il n'en ait pas les caractères, en porte le nom chez les ornithologues, et qui n'ayant d'autre lieu connu où il aime à se tenir que la petite île de Bassan près d'Edimbourg, est appelée *anser bassanus* en latin ; en français oie de Bassan. Dans mes cabinets, j'avais depuis plusieurs années deux de ces oiseaux desséchés par le moyen de l'eau de vie, pris dans l'île de Bassan, et que je dois à Milord comte de Morton, lorsque je fus surpris d'en recevoir un l'année dernière qui me fut envoyé de Boulogne sur mer par M. le marquis de Colembert. Il s'était égaré sans doute de sa route et fut assommé dans un bois taillis où il s'était posé, y étant peut-être forcé par la fatigue, mais sans avoir senti que ses jambes courtes et ses trop longues ailes, demandaient que pour faire usage de celles-ci il fut posé dans un endroit élevé, comme le sont les rochers de l'île de Bassan. Ces rochers sont couverts de ceux qui s'y reposent après s'être rassasiés des poissons sur les[quels] ils ont fondu d'un vol, plutôt d'une chute rapide, et qui sont devenus leur proie. M. Brisson en travaillant à enlever la peau à l'oie de Bassan tuée près de Boulogne, remarqua bientôt qu'elle n'était point attachée au corps de cet oiseau comme elle l'est à celui des autres, qu'il y avait de grandes places de figure irrégulière, des places de la grandeur d'un petit écu, et cela sur le dos même où elle n'était qu'appliquée sur la chair, où elle ne faisait que la toucher sans lui être uni. Il ne tarda pas à m'en avertir, et je crus [f°8] devoir faire voir à M. Hérissant un fait si digne d'être vu par les yeux d'un savant anatomiste. Nous eûmes regret tous trois de ce que l'état de l'oiseau déjà trop disséqué ne nous permettait plus de faire des observations qui nous auraient assuré d'une vue particulière de la nature qui nous était annoncée par un organisation singulière. Une autre oie de Bassan est venue cette année nous consoler de ce que nous n'avions pu satisfaire sur la première la curiosité qu'elle nous avait donnée. Cette seconde s'était laissé prendre près d'Abbeville, on lui coupa le col comme on le coupe à un canard ou à un poulet, et il fut acheté pour moi au marché, et me fut envoyé comme oiseau rare par un traiteur de cette ville, père de mon cuisinier. Nos soupçons avaient été que dans cet oiseau la nature avait ménagé des passages à l'air entre la peau et le corps. Nous

crûmes que pour vérifier ces soupçons, avant que d'entamer la peau nulle part, il fallait souffler de l'air dans la trachée artère au moyen d'un tuyau dont un bout y serait introduit et dont un de nous tiendrait l'autre dans la bouche. L'air poussé assez faiblement dans ce tube par M. Herissan nous fit bientôt voir qu'il traversait des routes pour parvenir dans des endroits que nous avons jugé destinés à le recevoir. L'oiseau commença par s'enfler de toutes parts, tant du côté du ventre que de celui du dos, et devint comme un ballon. On le disséqua ensuite, ou plutôt on enleva la peau. On reconnut alors clairement qu'il avait un grand nombre d'espèces de sacs, entre la peau et le corps qui communiquaient les uns avec les autres, que ces sacs étaient autant de réservoirs à air, que cet oiseau avait sur le dos des organes de la respiration semblables à ceux que les autres ont dans la capacité du corps, que ceux de la capacité du ventre étaient moins considérables dans l'oie de Bassan qu'ils n'ont coutume de l'être, ce qui était plus que compensé par ceux qu'elle en avait sur tout l'habitude du corps¹¹. Je n'ai voulu donner ici qu'une idée grossière de cette étrange manière de respiration, tout ce qui la regarde ayant été très bien détaillé dans un mémoire de M. Herissan qui sera imprimé parmi ceux de l'Académie de l'année 1753.

Nous indiquerons cependant encore une très grande singularité qui s'offre lorsque la peau de l'oie de Bassan a été enlevée. Les muscles les plus considérables n'y ont que peu d'attaches, ceux des ailes n'en ont qu'auprès de leurs bords, il semble que l'air ait la liberté de passer dessous. La plupart des autres muscles n'ont de même des adhérences qu'en très peu d'endroits. En un mot la myologie¹² de cet oiseau semble presque faite au moins pour l'être entièrement, elle n'engage à donner qu'un petit nombre de coups de scalpel. [f°9] Qu'on ne croie pas au reste qu'on ne puisse se promettre de voir de ces objets intéressants que dans le cas, rare et qu'on ne peut presque espérer, de la peau enlevée à une oie de Bassan. Il ne faut qu'avoir un peu étudié la nature pour savoir qu'elle a toujours à nous produire plus d'un exemple de ce qu'elle a fait de plus singulier. Cette oie n'est pas le seul oiseau entre le corps et la peau duquel l'air ait la liberté de s'insinuer, et où il convienne sans doute qu'il s'introduise. M. Mery¹³ nous a appris que l'air a aussi des passages libres entre la peau et le corps du pélican, mais les sacs qui reçoivent l'air qui pénètre entre la peau et le corps du pélican ne sont pas à beaucoup près aussi grands que ceux de l'oie de Bassan destinés au même usage. L'air introduite sous la peau des oiseaux est une maladie, une espèce d'hydropisie appelée emphysème ; les enfants qui élèvent des moineaux n'ignorent pas qu'ils sont sujets à cette maladie qui les rend gros outre mesure, et qui souvent les fait périr bientôt. J'ai pourtant eu un poulet qui l'avait eue presque dès sa naissance et qui l'a gardée pendant toute sa vie qui a été de quatre à cinq mois. Les oiseaux qui ont cette hydropisie d'air sont dans un état fâcheux, non seulement parce que l'air s'est accumulé entre des parties qui dans l'état naturel demandent à être appliquées les unes contre les autres, mais encore parce que cet air que la peau n'a pas la force de chasser, y croupit pour ainsi dire et semble s'y devoir corrompre. Il en est tout autrement de l'air introduit entre la peau et le corps du pélican et de l'oie de Bassan, il est reçu dans des sacs qui lui ont été destinés, il ne rend point hydropique, l'oiseau qui est maître de l'en chasser quand il lui plaît, et l'oblige à se renouveler. La peau a des muscles en grand nombre au moyen desquels l'oiseau la rapproche du corps quand il lui plaît et force l'air à sortir des sacs.

Mais reprenons la description de la suite des petites opérations au moyen desquelles on réussit à bien empailler un oiseau. Nous étions parvenus à tirer le corps de la peau. Pour mieux ôter

¹¹ Dans *L'Histoire naturelle* de Buffon, l'article sur le *fou de Bassan* note cette particularité, et précise : « Cette observation qui sans doute aurait lieu pour toutes les espèces de fous, a été faite par M. Daubenton le jeune, sur un fou de Bassan envoyé frais de la côte de Picardie. » (On rappelle que Buffon, et ses coauteurs, dont Daubenton, ont réussi à ne jamais citer Réaumur !)

¹² MYO- du grec, en rapport avec les muscles (source le *Robert historique*)

¹³ *Sur la peau du pélican*, article de 1733, tom 2, p.91, référence à une publication dans la même revue, au tom. 10, p.298 de la publication de M. Mery sur une observation faite en 1686. In *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*.

l'humidité de celle-ci qu'on ne l'a pu faire au moyen du sable qui a été jeté successivement par ses différentes portions, on la poudre de chaux pulvérisée non éteinte ou éteinte à l'air. Un des bons effets de cette chaux est d'empêcher de se corrompre les petits morceaux de chair qui y peuvent être restés attachés en différents endroits, et de défendre contre la corruption tout ce que la peau a elle-même en propre qui y peut être sujet.

Entre les parties qu'on a laissé à la peau, il y en a encore quatre [f°10] surtout qu'il reste à mieux décharner qu'elles ne le sont, savoir, les deux gros os qui servent de base aux deux ailes, et avec lesquelles ils sont articulés, et les deux parties des cuisses appelées vulgairement les pilons. On dépouille les deux os des ailes plus loin qu'ils ne l'avaient été, on les dégage de la peau, l'un et l'autre, jusqu'à l'origine de la partie connue sous le nom d'aileron. On coupe ensuite ce qu'on leur avait laissé de chair, on les ratisse, et enfin on jette de la chaux dessus. Il y a une façon de plus pour les deux pilons. Ils sont encore logés dans la peau comme ils y étaient lorsque le scalpel les a séparés du gros de la cuisse. Il est temps de songer à les dépouiller, à quoi on trouve peu de résistance si l'on tend à faire descendre la peau qui leur fait à chacun une espèce de bas, en la renversant aussi comme on renverse un bas ordinaire. On donne s'il le faut quelques coups de l'outil tranchant dans les endroits où les attaches de la peau rendent le renversement plus difficile. Bientôt on met un pilon à découvert jusqu'à son articulation avec le grand os de la patte, avec cet os que ceux qui ne sont pas anatomistes regardent comme la jambe. On emporte alors toutes les chairs du pilon, et en le ratisant on le rend bien net. On jette de la chaux tant sur lui que sur la peau qui le couvrait. Tout ce qu'on a fait pour celui-ci on le fait pour l'autre.

Nous n'avons rien dit du col depuis que nous l'avons fait séparer du tronc du corps en le coupant à son origine ou entre sa première et sa seconde vertèbre, il est donc encore sous la peau. On pourrait absolument le laisser, mais l'y laissât-on, il conviendrait de le mettre à découvert comme on le ferait pour le retirer. C'est encore par un renversement semblable à celui d'un bas qu'on met le col à nu, en conduisant la peau vers la tête à mesure qu'on la retourne. C'est souvent un ouvrage assez facile : en poussant la peau vers la tête on brise la plupart des fibres qui la retiennent, et on coupe celles qui apportent trop d'obstacle.

Quand la tête n'est pas excessivement grosse proportionnellement au col, et que la peau a suffisamment de disposition à prêter, on pousse le retournement jusqu'à ce qu'on ait mis le crâne à découvert. C'est alors, si on veut ôter le col, qu'on le coupe tout près de la tête. On fait ensuite une ouverture à celle-ci par laquelle ont fait entrer dedans quelque petit ferrement crochu ou autre, par le moyen duquel on en retire la cervelle peu à peu. On rend même la cavité du crâne propre et sèche si avec l'instrument on fait entrer dedans et frotter contre les parois plusieurs petits tampons de coton, et cela à diverses reprises.

On juge assez qu'on ne manque pas de poudrer de chaux la surface intérieure de la peau du col que le retournement a rendu extérieure. Avant que de ramener cette peau du col à être disposée comme elle l'est naturellement, on profite de la position forcée pour ajouter deux parties absolument nécessaires pour faire paraître la peau dressée un oiseau vivant. Il lui faut deux [f°11] yeux artificiels qui remplacent les deux véritables yeux qu'il est de toute impossibilité de conserver avec leur brillant. Ces yeux factices pourraient absolument être semblables aux naturels, des amateurs réussissent à imiter ceux-ci d'une manière dont on a lieu d'être content. J'ai un gerfaut blanc d'Islande qui avait été un des meilleurs du vol du cabinet du Roi¹⁴, et que je dois à M. Forget capitaine de ce vol, dont les yeux ont l'iris de ceux de ces oiseaux, et qui semblent perçants comme le sont ceux des oiseaux de proie. J'ai fait donner de ces yeux avec un iris qui imite le véritable, à beaucoup d'autres oiseaux surtout à ceux des grandes espèces. Mais il suffit pour le commun des oiseaux d'avoir des yeux noirs bien brillants, il n'en faut pas davantage pour les faire paraître animés. Il est vrai que ce ne serait pas

¹⁴ Le *vol du cabinet du Roi* désigne la fauconnerie royale.

d'après ces yeux qu'un ornithologue pourrait décrire les couleurs de ceux d'un oiseau, mais n'est-il pas encore heureux lorsque dans un oiseau empaillé il retrouve tout l'entier d'un oiseau vivant aux couleurs près des yeux.

Pour pouvoir donner des yeux artificiels aux oiseaux ordinaires, il ne faut donc qu'avoir une provision de grains d'émail d'un beau noir et bien luisant, et de beaucoup de diamètres différents. On est pas embarrassé par se déterminer sur la grosseur de ceux qu'on doit employer pour l'oiseau qu'on prépare. On est décidé bientôt par la grandeur de l'orbite de l'œil. On arrache de cet orbite le véritable œil, et on nettoie tout ce qu'il y a laissé de sanguinolent en y faisant entrer successivement plusieurs petits tampons de coton avec lesquels on essuie les parois de la cavité. Quand elle a été bien nettoyée, on introduit dans cette cavité une petite couche de coton qui la tapisse de toutes parts, et c'est sur cette couche qu'on met le grain noir qui tiendra lieu d'un œil. Quelque gros que soit un grain pourvu que son diamètre lui permette d'entrer dans l'orbite, il ne fera pas un œil trop gros à l'oiseau. L'ouverture faite à la peau par la nature, ne laissera voir du grain que ce qui en doit être vu. L'œil artificiel ne paraîtra pas plus gros que le naturel. Après donc que chaque orbite a été meublée de son grain d'email, on commence à détourner la peau du col en la conduisant sur la tête, et on la détourne ainsi d'un bout à l'autre. Ensuite on la remplit d'un volume de bourre à peu près égal à celui du col qu'on a ôté, ayant soin de ne pas trop l'étendre, afin de ne pas rendre le col trop long. Cela étant fini, qu'on regarde la tête de l'oiseau, on verra qu'elle a acquis deux yeux gros ou petits selon que l'étaient ceux qui lui ont été enlevés.

Quand des grains d'email manquaient à l'industriel M. Hérissant, il ne laissait pas de donner des yeux aux oiseaux, il leur en faisait avec de la cire d'Espagne très noire. Des gouttes rondes de cette cire lorsqu'elles sont refroidies ont un luisant qui approche de celui du verre. [f°12] On peut sans qu'il y ait d'inconvénient à craindre ne pas séparer de la tête le col qu'on vient de mettre à découvert, le peu de chair qu'il a ordinairement pourrait se sécher à l'air, mais pour l'empêcher plus sûrement de se corrompre, et de répandre une mauvaise odeur, on le frottera presque tout le long de camphre en poudre mêlé avec de la chaux, et on le couvrira ensuite de la peau dont on l'avait dépouillé.

On peut même se dispenser de tirer la cervelle hors du crâne, au moyen du camphre et de la chaux. On percera dans le demi-bec supérieur, un trou qui pénétrera dans la cavité occupée par la cervelle où l'on fera passer quelques petits morceaux de cette résine volatile et de la chaux. On laissera aussi quelques grains de camphre dans le bec qu'on tiendra fermé. Alors tout ce qui est sujet à corruption dans le bec et dans la tête se desséchera sans donner de mauvaise odeur. Il est pourtant mieux d'ôter la cervelle et de bien dessécher le tout autant qu'on le peut.

La tête de quelques oiseaux est trop grosse proportionnellement au col pour que la peau de celui-ci pût être renversée jusqu'auprès du bec sans être trop distendue et même déchirée ; on ferait mal dans ce cas de l'obtenir à la force d'aller si loin, on se contente alors de couper le col près de la tête, ou, si on le laisse, de le poudrer de camphre et de chaux, et on remet à placer les yeux au temps où l'oiseau sera assez près d'être entièrement dressé. La manière dont on s'y prend sera expliquée en son lieu ; elle est la même pour les oiseaux desséchés de quelque façon qu'ils l'aient été et pour les empaillés.

Nous voilà parvenus à avoir une peau qui, avec les parties qu'on lui a laissé attachées, a tout ce qu'avait l'extérieur de l'oiseau, et qui nous le montrera tel que nous le montrerait l'oiseau vivant, lorsqu'on lui aura fait reprendre sa première forme, sa rondeur, ses contours, ses renflements, et qu'on aura donné des positions naturelles au col, aux ailes et aux pattes. La première chose à faire est de rembourrer la peau. M. Brisson a très bien remarqué qu'il ne fallait pas se presser d'y travailler ; que pour lui faire reprendre plus exactement toutes les proportions du corps, il était plus sûr de ne l'entreprendre que trois ou quatre jours après qu'elle avait été enlevée. La plupart des oiseaux empaillés qui m'ont été envoyés m'ont paru pêcher pour être plus gros que nature. On court risque de les rendre tels, si on rembourre une peau encore trop fraîche. En la détachant, on la tiraille en divers

endroits sans le vouloir, ce qui lui fait prendre [f°13] plus d'étendue qu'elle n'en a naturellement. On lui en ajoute encore si on la rembourre pendant qu'elle est encore fraîche, et par là plus facile à céder aux petits efforts nécessaires pour bien placer et presser la matière dont on va la remplir. Au lieu que la peau qu'on laisse pendant quelques jours sans la bourrer, se sèche un peu et se raffermi. En se séchant elle se retire et perd ce qu'elle avait pris de trop en étendue. Enfin lorsqu'on la bourre, elle résiste mieux aux efforts qui tendent à augmenter ses dimensions, soit en longueur, soit en largeur. Pour la faire sécher plus sûrement et sans crainte de corruption, même dans les temps les plus chauds, il ne faut pas se contenter de la poudrer de chaux, il faut lui en donner une couche de quelque épaisseur, qui doit y rester jusqu'à ce qu'on la vienne bourrer. Cette chaux absorbe l'humidité et empêche la corruption.

Qu'on ne croie pas que toute matière flexible et qui n'est pas trop grossière, puisse être employée indifféremment à remplacer sous la peau le corps de l'oiseau. Il y en a plusieurs qu'on y jugerait très propres, qui n'y conviennent nullement. De la filasse, de la bourre, des rognures de papier et de linge, du coton qui sembleraient être ce qu'on pourrait employer de mieux, sont précisément celles dont on doit se garder de faire usage. Ce n'est pas qu'elles ne puissent très bien remplir tous les petits recoins qui se trouveraient dans une cavité dont la forme n'est pas régulière, mais c'est que l'opération qui suit celle par laquelle la peau a été rembourrée, l'opération qui a pour objet de dresser l'oiseau sur ses pattes, et de soutenir son col, exige, comme nous le dirons bientôt, qu'on fasse passer un ou deux fils de fer tout du long de la grande cavité qui a été rembourrée, et si elle l'a été de quelqu'une des matières que nous venons de nommer, on fera des tentatives inutiles pour faire pénétrer le fil de fer quoique ce fil soit gros et fort comme peut l'être celui qui est employé pour les grands oiseaux. Toutes ces matières ne se laisseraient pas percer, les efforts qu'on ferait pour y parvenir seraient rendus inutiles, leurs différents filaments s'appliqueraient si exactement les uns contre les autres qu'ils ne laisseraient aucun passage libre et se soutiendraient si bien mutuellement, qu'ils ne sera pas possible d'en faire ouvrir par le fil de fer, quelque pointu qu'ait été rendu le bout qu'on veut faire aller en avant.

Heureusement que d'autres matières n'opposent pas de même un obstacle invincible au fil de fer qu'on tend à faire passer d'un bout de la cavité rembourrée à l'autre. La paille, le foin, la mousse le laissent aller en avant. La paille est trop grossière pour des oiseaux, même au-dessus de la grandeur médiocre, et ne pourrait être employée que pour les plus grands. Avec une mousse fine, bien nettoyée de toute terre, on rembourrera très bien des oiseaux de toutes grandeurs. Plusieurs espèces de foins fins et flexibles y peuvent être employées avec succès, mais il y a une plante marine qui est ici préférable à toutes les autres, elle est connue à Paris sous le nom de petit foin de Montpellier, et nommée par les botanistes, *Alga* [f°14, 1/2] *angustifolia vitrariorum*. Ceux qui ont à envoyer loin des ouvrages de verre n'en connaissent pas qui les défendent mieux contre les cahots de la voiture. Les bouteilles de vin de liqueurs et de liqueurs spiritueuses qui nous viennent de Montpellier sont séparées les unes des autres dans les caisses qui les contiennent par cette algue. Ses feuilles qui sont tout ce que nous en connaissons, sont très longues et étroites, ce sont des espèces de rubans larges seulement de deux lignes et demi ou trois lignes, et longs souvent d'un pied et demi et plus, parmi lesquels on ne trouve aucune tige. La qualité qui les rend excellentes [f°13 verso] pour l'usage que nous conseillons d'en faire est leur très grande flexibilité. Ces feuilles plus minces que des rubans de soie, sont aussi plus souples, et ce qui peut paraître singulier c'est qu'elles ne deviennent jamais cassantes. Toutes les feuilles des gramens avec lesquelles elles ont d'ailleurs beaucoup de ressemblance, après avoir été cueillies ne tardent à devenir friables que jusqu'à ce qu'elles soient sèches ; les feuilles de notre algue ne deviennent jamais cassantes parce qu'elles ne deviennent jamais parfaitement sèches. Elles croissent dans des eaux salées et sont imprégnées de sel marin ; il se fait sentir quand on les met sur langue ; ce sel qui les empêche de sécher parfaitement, fait qu'elles restent souples et les empêche de se corrompre. [f°14, 2/2]

Avant que de travailler à faire reprendre à la peau du corps sa forme arrondie, il y a deux os qui demandent à être rembourrés dont chacun a appartenu à cette partie qui est vulgairement nommée le pilon de la cuisse, car on se rappellera qu'ils ont été laissés à la peau, mais que toutes leurs chairs leur ont été ôtées. On recouvre chacun de ces os d'un volume soit de mousse, soit de petit foin, égal au volume de la chair dont il a été dépouillé. Le petit foin est encore ici ce qu'il y a de plus commode ; la longueur de ses feuilles donne la facilité de le tortiller autour de chaque os, de lui en faire différentes ceintures dont le nombre est multiplié dans les endroits où il y avait une plus grande épaisseur de chair. Ce foin peut être pour ainsi dire dévidé sur l'os, et de cela seul y est retenu, au lieu qu'on serait obligé d'y arrêter la mousse par un fil qu'on entortillerait autour d'elle. L'os de chaque pilon, après avoir été ainsi recouvert, est repoussé dans la partie de la peau qui est une espèce d'étui prêt à le recevoir. Alors cette partie de la peau paraît telle qu'elle paraissait avant que le pilon charnu eut été décharné.

Enfin on en vient à rembourrer la peau même. Si le col a été ôté, toute la place qu'il a laissée vide est remplie peu à peu de petit foin, car je suppose que ce foin est la matière qu'on emploie, et ce qui en sera dit, le sera pour toute autre matière. Ce qui peut être dit aussi ici pour tous les endroits qu'on aura à remplir, c'est qu'il faut que le foin soit autant pressé qu'il est permis de le presser sans détendre la peau, sans l'obliger à laisser une plus grande cavité vide qu'elle ne la laisse naturellement. Si la pression était poussée trop long on rendrait le col trop gros. En cas qu'on craigne de n'opérer pas avec assez de précision, il est facile de se conduire sur des mesures qui ne permettront pas de se tromper. Avant que de dépouiller l'oiseau, on n'a qu'à prendre avec un compas le diamètre de son col en différents endroits, et marquer l'ouverture du compas sur un papier avec deux traits. Cette précaution en peut être encore plus nécessaire [f°15] pour donner au corps de l'oiseau rembourré ses véritables dimensions. Si on les a prises sur l'oiseau même, et si on en a conservé des notes qu'on consultera à mesure qu'on rembourre la peau, celle-ci ne nous en présentera pas un plus gros ni plus long qu'elle ne le devrait. Il est pourtant vrai que pourvu qu'on ne force rien que la peau, elle-même conduira à lui faire prendre pendant qu'on la rembourre les dimensions qu'elle avait sur l'oiseau.

Après que le col a été rempli s'il a eu besoin de l'être, on prend une aiguille enfilée d'un long fil pour commencer à joindre ensemble par une couture faite peu à peu, les deux parties de la peau qui ont été séparées par cette fente faite tout le long du dos. Pour l'oiseau qui a la peau épaisse, du fil à coudre ordinaire n'est pas trop fort, il le serait trop pour de petits oiseaux. Le fil dont on se sert pour ceux-ci doit être plus délié, ou de la soie torte. On fait d'abord deux ou trois points à l'origine de la fente, qui commencent à former une partie d'un sac dont le fond est vers la base du col. C'est réellement un sac qu'on va faire de toute la peau, et un sac qu'on remplira à mesure qu'on le fera. On introduit du foin dans la portion du sac qui vient d'être cousue jusqu'assez près du dernier des points. On fait ensuite trois à quatre autres points qui prolongent le sac ou la capacité qui peut contenir le foin, et on y en fait entrer ce qu'elle en peut recevoir. Les points sont grands, il n'est nullement question ici d'une couture fine. Pour fermer entièrement la fente faite à la peau d'un canard ordinaire, il n'y a pas plus de [laissé en blanc] points d'employés.

Une attention qu'on ne doit pas manquer d'avoir c'est de ne pas prendre des plumes sous les points. On aura soin de les relever dans l'endroit et dans les environs de l'endroit où on va faire passer l'aiguille à travers la peau. Ces plumes qu'on cherche à conserver serviront dans la suite à cacher la couture.

Une autre attention encore importante, quand on en est à remplir la cavité à la hauteur de l'origine des ailes, c'est de tenir couchés parallèlement à la peau du dessus du corps, ces deux os dont chacun est la base d'une aile, de les maintenir dans la position où on les a mis, par le foin qui doit les presser. C'est la bonne position de ces os qui décide de celle des ailes.

Au reste on gagnerait peu de temps, et on ferait moins bien, si on faisait entrer de gros tampons de foin à la fois. Il vaut mieux n'en introduire que de petits paquets, les bien arranger, les

bien appliquer contre celui qui a été placé. Enfin on aura soin de ne laisser aucune cavité vide, de presser le foin autant qu'on le pourra faire, sans forcer la peau à se trop étendre, et sans l'exposer à être déchirée par le fil qui fait la réunion des deux parties qui avaient été séparées. Tout sera [f°16] rempli jusqu'auprès du croupion, et la fente de la peau sera recousue tout du long jusque là.

Après que la peau a été entièrement rembourrée, on rajuste les plumes qui sont tout du long des deux cotés de la couture. On les ramène sur celle-ci, et avec un peu de soin on parvient à la couvrir si bien que l'on ne distingue pas, ou difficilement des autres endroits, celui où elle est. On examine ensuite la forme du corps, si elle est bien naturelle, si elle n'est point un peu trop allongée ou un peu trop raccourcie, si quelques endroits ne sont point trop renflés ou trop aplatis. Les défauts de ces différentes espèces qu'on y peut apercevoir sont ordinairement très légers, et on les corrige par quelques maniements. On aplatit en les pressant les endroits qui semblent trop élevés. En aplatissant des endroits voisins d'un qui est trop bas on oblige celui-ci à se relever. Si l'oiseau paraît trop long, on le raccourcit en tenant d'une main la partie antérieure, et de l'autre, la postérieure, lorsqu'on tend à rapprocher les deux mains. En tendant au contraire à les éloigner l'une de l'autre, on oblige le corps à s'allonger s'il pêche par être trop court. Il serait inutile de donner plus de leçons pour apprendre à remédier à de pareils défauts ; les moyens de le faire se présenteront sans se faire chercher.

M. Firsch avait imaginé et s'est servi d'une manière de rembourrer les oiseaux bien différente de celle que nous venons d'expliquer, qu'il avait jugée plus parfaite, et par laquelle les inégalités dans les renflements de la peau sont évitées. Il faisait faire un moule de bois semblable au corps de l'oiseau, et c'est sur ce moule qu'il appliquait la peau et l'assujettissait. La difficulté de faire pareil moule pourra paraître, et m'a paru plus grande qu'elle n'est réellement. Il semblera d'abord très difficile de donner de justes dimensions au moule, et cela serait vrai s'il fallait les prendre d'après l'oiseau couvert de ses plumes. Mais je m'imagine que M. Frisch les prenait d'après un meilleur original, d'après le corps mutilé qui venait d'être tiré de la peau. Pour donner à un morceau de bois la forme d'une telle masse il ne faut pas être fort habile sculpteur, ses justes proportions sont aisées à prendre sur l'original qu'on a sous les yeux. Enfin ce moule ayant été formé, on l'introduit dans la peau par l'ouverture qui a laissé sortir le corps dont il doit occuper la place. Il faut pourtant avouer que cette méthode qui est très bonne, est réellement plus difficile à pratiquer que l'autre, et qu'elle ne donne pas des oiseaux plus parfaits que ceux que l'on a en se servant de la méthode plus aisée. Le père chartreux d'auprès de Nancy étend aussi la peau de l'oiseau sur un moule de bois. [f°17]

La peau la plus parfaitement empaillée ne nous présente encore qu'un oiseau mort tant que le col et les pattes sont étendus dans la ligne du corps. L'oiseau ne redeviendra animé qu'après qu'il aura été monté sur ses jambes, qu'on aura fait prendre à son col une direction naturelle, et que sa tête aura été bien placée ; en un mot que quand il aura été mis dans la posture d'un oiseau vivant, c'est-à-dire quand on l'aura dressé. Pour parvenir à bien le dresser, on n'a besoin que de deux fils de fer qu'on prend plus ou moins forts et par conséquent plus ou moins gros, selon la grosseur de l'oiseau. Pour ceux qui sont des grandes espèces, on en choisit d'aussi gros et plus gros qu'une ficelle ordinaire. Ceux d'une grandeur extraordinaire en pourraient demander d'aussi gros qu'une petite corde. Pour d'autres oiseaux qui sont d'une grandeur médiocre, on en emploie qui n'a guère que la grosseur d'une petite aiguille à tricoter. Et pour des oiseaux aussi petits que des mésanges et des roitelets, des fils de fer aussi déliés que des aiguilles à coudre sont assez forts. La règle est qu'il faut aux fils de fer la force nécessaire pour porter le corps de l'oiseau ; ce qu'ils en ont de plus est inutile, et ne sert qu'à les rendre plus difficiles à employer.

Nous pouvons dire quelque chose de plus précis sur la détermination de leur longueur. Ils n'en doivent pas avoir une égale ; la mesure du plus grand est la distance qu'il y a depuis le crâne de l'oiseau étendu sur une table, jusqu'à la plante du pied, jusqu'à l'origine de ses doigts. L'autre doit être moins long de toute la longueur du col. On peut déterminer leur longueur encore plus exactement lorsqu'on a eu soin de prendre celle de l'oiseau avant de le dépouiller, lorsqu'il était encore entier.

C'est précisément la longueur qu'on doit donner au fil de fer, et ainsi on ne fait l'oiseau ni plus long, ni plus court qu'il n'était étant vivant. Les deux fils ont souvent besoin d'être recuits pour ne pas se casser dans les endroits où on a à leur faire prendre des inflexions considérables. Avec quelques coups de lime on leur fait une pointe à chacun de leurs bouts.

Un de ces fils, le plus long, doit passer par la plante du pied, aller tout du long du côté postérieur de la patte, se rendre au pilon, et delà, suivre obliquement la longueur du corps, pour enfiler le col depuis son origine jusqu'au crâne dans lequel il pénètre et s'arrête. Le fil plus court commence sa route à la plante de l'autre patte, et un chemin semblable à celui du premier, mais dont le terme moins éloigné est près de l'origine du col.

Il importe aucunement par laquelle des deux pattes on fasse passer le plus long fil qui ayant plus de chemin à parcourir est le plus difficile à conduire, et celui que nous allons suivre jusqu'à ce que sa pointe, qui peut être nommée l'antérieure, soit parvenue dans la tête. On commence par lui ouvrir [f°18] un passage dans la direction qu'il doit prendre, en perçant avec un poinçon de grosseur convenable la plante du pied dans l'endroit qui répond [*correspond*] à notre talon, c'est-à-dire à l'origine des doigts. On pousse ce trou plus loin, savoir dans la partie tendineuse qui se trouve sur le côté postérieur de l'os qui est articulé avec le pilon, sur le côté postérieur de cet os qui est appelé vulgairement la jambe. Le trou étant percé par le poinçon, et poussé aussi loin que le permet l'instrument, on fait entrer dedans la pointe antérieure du fil de fer. Quand elle est arrivée au bout du trou, on pousse le fil de fer en avant afin de l'obliger à s'ouvrir un chemin. On le dirige en le tenant appliqué le plus qu'il est possible contre l'os afin qu'il perce la partie tendineuse dans une direction autant parallèle qu'il est possible à ce os. On tend partout à empêcher que cette pointe ne prenne une oblique qui la conduise à se montrer en dehors de la partie tendineuse. Cela arrive pourtant quelquefois malgré les soins qu'on s'est donné, lorsque la partie tendineuse est si mince que le fil de fer n'a pu y être logé. Quand il est arrivé à cette pointe de sortir, on fait en sorte de la faire rentrer, on lui prépare encore une route avec le poinçon si cela est possible, et on tâche de faire reprendre le bon chemin au fil de fer. Quelquefois on ne peut y réussir, alors on conduit le fil simplement appliqué contre la jambe jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'articulation de celle-ci avec le pilon. La pointe du fil de fer toujours poussée en avant, commence à pénétrer sous la peau, on le dirige tout du long de l'os du pilon qui a été rembourré. Lorsqu'il est arrivé au-delà de la tête du pilon, il y a à percer pour ainsi dire en pleine bourre, et c'est le temps où on ferait des efforts inutiles pour le faire aller plus loin si cette bourre était de la filasse, de poils de bœuf, de coton, etc., mais notre algue, la mousse, du petit foin, etc., n'opposent que des résistances aisées à vaincre. On n'a besoin que d'être attentif à diriger le fil qu'on fait avancer de manière que sa pointe se rende à l'origine du col. On est toujours maître de lui donner la direction qu'on veut parce qu'on l'est de varier les positions du pilon. Le fil est nécessairement dirigé par le pilon contre lequel il est appliqué. On fait donc aisément arriver la pointe à l'origine du col. Ce col est une espèce de canal dans lequel il n'est pas aussi aisé de faire entrer le fil de fer, on y parvient quelquefois qu'après bien des tâtonnements. J'ai pourtant vu M. Brisson à la première tentative faire enfiler les vertèbres d'un col de canard qu'on avait laissé sous la peau. Quand le fil passerait entre la peau et les vertèbres, l'inconvénient ne serait pas grand, tout ce qui est essentiel c'est que le fil après avoir parcouru toute la longueur du col, et cela en dedans de sa cavité, pénètre dans le crâne. Et alors, tout est fait, le fil est en place.

On fait passer ensuite le second fil de fer à travers de la seconde patte, il est conduit comme le premier l'a été, mais avec plus de facilité parce que sa pointe ne doit pas aller plus loin que l'origine du col. [f°19]

La longueur de chaque fil a été prise qu'ayant été conduit aussi loin qu'il peut aller, le bout où est sa pointe postérieure a quelques lignes de longueur par delà la plante des pieds. C'est avec ces deux pointes que l'oiseau est fixé sur un piédestal, ou sur une console de bois, ou sur un petit morceau de

planche carré ou de toute autre figure. En un mot, on fait entrer les deux pointes dans la pièce de bois sur laquelle on veut qu'il soit posé stablement.

Avant que de le fixer, on redresse le col, on le rend perpendiculaire, ou incliné à la ligne du corps dans laquelle il se trouvait lorsque le fil de fer l'a enfilé. Ce fil a assez de flexibilité pour permettre qu'on fasse prendre au col telle position qu'on veut, et assez de raideur pour le retenir dans celle où on l'a mis. Si on n'est pas content de celle qu'on lui a donnée, on est toujours maître de lui en faire prendre une autre, de l'incliner plus ou moins, soit devant, soit en arrière, soit à droite, soit à gauche, soit de le contourner.

Il faut faire ensuite sur chaque jambe une opération pareille à celle qui a été faite sur le col, elles demandent l'une et l'autre à être dressées. Le pilon de chacun qui était parallèle ou presque parallèle au corps, lui doit être rendu incliné. Pour peu qu'on ait donné d'attention à l'attitude d'un oiseau posé sur ses pattes, on aura remarqué que l'os appelé jambe est presque perpendiculaire au plan de position, et que le pilon fait un angle avec le précédant dans l'endroit où ils sont articulés ensemble. C'est cet angle qu'il faut faire faire au pilon. Il n'est pas le même au reste dans tous les oiseaux. Il y a des espèces comme dans celles des plongeurs où il est presque nul, ils marchent droits sur leur pattes comme nous sur nos jambes. Et cet angle est très sensible dans beaucoup d'espèces d'oiseaux, comme dans celles des poules, des pigeons, etc.

Si la trop grande disproportion entre la grosseur de la tête, et celle du col n'a pas permis de pousser assez loin le renversement de la peau du col pour mettre à découvert les deux orbites des yeux et y placer les yeux artificiels, on donnera à l'oiseau ceux qui lui manquent. On nettoiera bien la cavité de chaque orbite, [1°20] on y fera ensuite entrer un peu de coton, et on y introduira le plus gros œil que l'ouverture puisse laisser passer. Pour même lui faire donner un plus grand passage, on relèvera les bords de l'ouverture autant qu'on le pourra faire sans les déchirer, et on les rabaissera dès que l'œil aura été placé. Le rebord abaissé lui fera une espèce de sertissure. L'œil pourtant pour être retenu n'a pas besoin d'être serti, il ne demande pas non plus à être collé, il est toujours suffisamment fixé dans une place d'où rien ne tendra à le faire sortir.

Enfin l'oiseau se trouve en état d'être arrêté sur la base ou le pied qu'on lui a choisi. Après qu'il l'a été à demeure, s'il y a quelque chose qui ne plaise pas dans la direction du col et dans son contour, dans l'angle de la jambe avec la cuisse, on le rectifie. Il reste encore alors souvent à ajuster les ailes qui sont, ou trop relevées d'en haut, ou trop pendantes d'en bas. Avec la main on les pose et on les ajuste de manière qu'elles ne laissent rien à désirer, et on les fixe dans l'état où on les a mises par un, ou par plusieurs fils de fer qu'on fait traverser l'oiseau d'outre en outre, d'une aile à l'autre. Le fil de fer qu'on emploie ici est toujours de celui qui n'est pas plus gros qu'une aiguille à tricoter. C'est une espèce de longue épingle dont on a rendu un bout pointu au moyen de quelques coups de lime ; et pour suppléer à la tête, on courbe l'autre bout de façon qu'il fasse un angle droit. Cette courbure sert à empêcher l'aile de s'écarter du corps. On la recouvre des petites plumes de l'aile, et elle est là pour nos yeux comme si elle n'y était point, ils ne sauraient l'apercevoir.

Quelquefois aussi on fait usage de fil de fer pour mieux arrêter la queue, et surtout pour la tenir étalée. Toutes ces petites pratiques sont si aisées à imaginer, que nous déplorions si nous nous arrêtions à les expliquer dans un plus grand détail.

Dans la manière de dresser les oiseaux propre à M. Frisch, on fera encore beaucoup plus d'usage des fils de fer, ou ce qui revient au même, d'épingles. C'est au moyen d'épingles piquées en autant d'endroits qu'on le jugera à propos qu'on assujettit et qu'on tient la peau tendue sur ce moule de bois qui a grossièrement la forme du corps. Pour avoir plus de facilité à faire entrer soit les fils de fer, soit les épingles, le moule est toujours fait du bois le plus tendre qu'on peut trouver. Ses deux bouts sont coupés carrément, l'antérieur est plus gros, et le postérieur est plus petit comme la forme du corps le demande. L'usage de M. Frisch était de couper la queue à l'oiseau avec la partie de la peau à laquelle elle tient, et cela sans doute pour obtenir une plus grande ouverture, et par là, plus commode

pour placer le moule. La queue est attachée au bout postérieur du moule par une épingle qu'on y fait entrer jusqu'à sa tête. [f°21] Dans le gros bout, dans le bout antérieur, on fait entrer un fil de fer qui a en dehors une longueur égale à celle du col. Autour de cette partie du fil, on entortille une ou plusieurs couches de filasse, c'est-à-dire qu'on lui donne la grosseur du col qui a été retiré de dessous la peau et qu'on doit remplacer par le fil de fer rembourré. La méthode de placer ici le fil de fer des jambes doit être différente de celle que nous avons vu employer pour les peaux rembourrées. On ne peut pas faire passer un fil de fer au travers du moule de bois, et il serait difficile de lui préparer un chemin et de le lui faire enfiler. Au lieu des deux fils de fer dont nous nous servons pour donner des appuis à l'oiseau rembourré, on ne s'en sert que d'un pour l'oiseau préparé sur un moule. On le rend équivalent à deux en le faisant passer dans un trou par lequel le moule est percé transversalement à la hauteur des cuisses. On lui laisse en dehors du moule, de chaque côté, une longueur égale. La partie qui est d'un côté va se rendre à la jambe et à la patte du même côté, et la partie qui est de l'autre côté, à l'autre jambe et à l'autre patte. Au lieu que nous faisons passer le fil de fer pour les oiseaux rembourrés, du pied dans la jambe, la cuisse, et le ventre ; pour ceux qui ont un moule, on le fait passer du ventre dans la jambe, et enfin on lui fait percer la patte. Cette pratique est précisément l'envers de l'autre, et est bien moins commode. La description que nous venons de faire est d'après un pinçon très bien préparé à la manière de M. Frisch par M. le baron de Vernesobre fils. M. de Vernesobre ne s'était pas contenté de m'écrire en gros que la pratique de M. Frisch était de se servir de moules de bois, il m'envoya deux oiseaux préparés dont il m'a suffi d'en dépouiller un pour me mettre mieux au fait des pratiques que cette méthode exige, que je n'aurais pu y être mis par une description beaucoup plus claire et mieux circonstanciée que celle que je viens de donner.

En enseignant à dresser les oiseaux dont les peaux ont été rembourrées, nous avons aussi appris à dresser ceux qui ont été desséchés soit par des embaumements faits avec des matières solides, soit pour avoir été tenus dans des liqueurs spiritueuses, ou dans des liqueurs salines, et de même à dresser ceux qui ont été desséchés par la [f°22] chaleur du feu ou par l'action de l'air et celle du soleil. La manière de leur redonner à tous des yeux est la même. On nettoie l'orbite dans laquelle on veut [en] faire entrer un. Si les chairs et les peaux qui entourent son ouverture ont trop de peine à prêter¹⁵, on les ramollit en tenant dessus pendant quelques heures un linge mouillé. On les relève, ensuite on les écarte un peu afin de pouvoir faire passer plus aisément un œil d'une grosseur convenable qu'on loge dans l'orbite où il est posé sur le lit de coton qui y a été mis pour l'appuyer. Ce lit pourrait être de cire molle. On ramène ensuite les membranes ramollies sur le bord de l'œil pour lui tenir lieu de sertissure.

Deux des fils de fer, passés dans les pattes, dans les jambes, les cuisses et le corps, dont un le sera de plus dans le col d'un oiseau desséché, fourniront deux pointes pour le fixer sur un pied de bois, et donneront la facilité de lui faire prendre l'attitude dans laquelle on l'aimera mieux voir. Les pattes et les jambes trop desséchées ne permettraient pas au fil de fer de passer dans la partie tendineuse, mais elles peuvent être ramollies. On n'a pour cela qu'à les faire tremper dans l'eau pendant plusieurs heures, pendant une journée entière, ou plus, si on le juge nécessaire ; alors la partie tendineuse ne sera ni trop raide, ni trop dure, et se laissera enfiler par le fer comme elle eût fait peu de temps après la mort de l'oiseau. On ne réussirait pas pourtant toujours à rendre assez de souplesse aux pattes et aux jambes d'un oiseau qui a été trop desséché au four. Mais si on veut des fils de fer à ceux qu'on cherche à conserver par le moyen de cette sorte de desséchement, il faut leur donner ces fils avant que de les faire entrer dans le four où l'humidité de leurs chairs doit être enlevée, et ces fils dispenseront du métier à sécher, ils en tiennent lieu.

On n'a pas attendu jusqu'ici à désirer savoir à laquelle des manières de conserver les oiseaux je donne la préférence. On aura souhaité plus tôt me voir répondre à cette question. Ma réponse sera que ce sont les circonstances qui doivent déterminer en faveur de l'une à l'exclusion des autres. Quand

¹⁵ Prêter : pouvoir s'étirer, se tendre (d'une peau, d'un tissu), 1680. Le Robert historique de la langue française.

on recevra un oiseau nouvellement tué, si on se fie assez à sa patience et à son adresse, je conseille de l'empailler. Mais si l'oiseau est vieux tué, si la peau déjà corrompue en quelques endroits ou prête à se corrompre est trop attendrie, on risquerait de le perdre si l'on entreprenait de la lui enlever. Le plus sûr est alors de le tenir dans un vase plein d'une liqueur spiritueuse [f°23] ou d'une liqueur chargée de sels. Mais tant qu'on pourra rembourrer un oiseau, je conseillerai de le faire. C'est de toutes les méthodes celle par laquelle on réussit plus sûrement à le faire reparaître pour ainsi dire avec son embonpoint naturel. L'oiseau rembourré a moins de pâture à offrir aux insectes voraces que ceux qui sont restés en chair et en os, ils en sont moins avides, et il est plus aisé de les défendre contre leurs dents. Aussi ai-je souvent fait rembourrer des oiseaux qui m'étaient venus dans l'eau salée, et cela lorsque j'ai vu que leur peau avait assez de consistance pour se laisser détacher sans se déchirer. Mais cette méthode est la plus longue de toutes, et demandera beaucoup de temps à des mains trop peu exercées.

Au reste, il n'est aucune des autres méthodes, comme nous l'avons assez dit lorsque nous les avons décrites chacune en particulier, qui ne puisse procurer des oiseaux bien conditionnés. Le plus sûr pour faire passer des oiseaux morts dans des pays éloignés est de les tenir dans des vases remplis de liqueur spiritueuse dans laquelle on a jeté plus d'alun et de sel marin, à parties égales qu'elle n'en peut dissoudre. Ils n'ont rien à craindre dans la liqueur ainsi assaisonnée pendant la plus longue route, des insectes qui souvent mettent en pièces en très peu de temps les oiseaux soit rembourrés, soit desséchés dont ils peuvent approcher.

Le desséchement fait par le moyen des fours est très aisé à faire, et demande très peu de temps et d'adresse, mais il exige qu'on ait quelque attention pour le rendre suffisant, sans le pousser trop loin. D'ailleurs on n'a pas toujours un four dont on puisse disposer. Il a encore un petit inconvénient c'est que les oiseaux desséchés au four sont sujets à répandre une mauvaise odeur pendant du temps, quelquefois pendant plusieurs années, défaut auquel ne sont pas sujets les oiseaux préparés par les autres méthodes. J'ai pourtant appelé cet inconvénient petit parce qu'il est aisé d'empêcher qu'ils ne fassent sentir leur odeur dans le cabinet où ils sont étalés, comme on le verra dans un autre mémoire.

[Fin du mémoire n°6]

Transcription JPM, le 30 mars 2010.